

Index AI : PRE01/635/2012  
21 December 2012

## **Une intervention militaire au Mali risque d'aggraver la crise**

Le feu vert donné par le Conseil de sécurité des Nations unies à une intervention armée au Mali risque d'aggraver la crise humanitaire et des droits humains dans le nord du pays, a indiqué Amnesty International vendredi 21 décembre.

Jeudi 20 décembre, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution autorisant le déploiement d'une force sous conduite africaine qui pourra employer tous les moyens à sa disposition afin de reprendre le nord du pays aux mains des « groupes terroristes, extrémistes et armés ».

« Une intervention militaire internationale risque fort d'accroître l'ampleur des atteintes aux droits humains auxquelles nous assistons déjà dans le cadre de ce conflit », a indiqué Salvatore Saguès, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest d'Amnesty International.

Dans le nord, les civils subissent le régime des groupes armés islamistes qui contrôlent la région depuis le mois d'avril.

Amnesty International craint que lors de cette intervention, les attaques menées sans discrimination, les détentions arbitraires, la torture, les exécutions extrajudiciaires et l'utilisation d'enfants soldats par les deux camps ne se généralisent encore davantage.

Afin d'empêcher une recrudescence des violations des droits humains, elle demande à l'ONU de veiller à ce que toute opération militaire soit cadrée par de réelles garanties concernant la protection de la population. Il convient d'envoyer des observateurs chargés de veiller au respect des droits humains afin qu'ils observent de près le conflit, en accordant une attention toute particulière aux milices soutenues par le gouvernement.

« Les Nations unies doivent garantir que toute force d'intervention respecte pleinement le droit international humanitaire et relatif aux droits humains, et accorde la priorité à la protection des civils pris au piège du conflit, a estimé Salvatore Saguès.

« Les forces armées africaines qui pourraient prendre part à cette intervention ne doivent pas avoir été impliquées dans des atteintes aux droits humains contre leur propre population. »

Depuis avril 2012, les groupes islamistes dans le nord du Mali imposent le règne de la terreur, appliquant des sanctions comme l'amputation, la flagellation et la lapidation à mort contre ceux qui contestent leur interprétation de l'islam.

Au début du conflit, les forces de sécurité maliennes ont répondu au soulèvement en bombardant des civils touaregs et en arrêtant, torturant et tuant des Touaregs, sur la seule base semble-t-il de leur origine ethnique. Une intervention militaire risque de déclencher de nouveaux affrontements ethniques, dans un pays déjà déchiré par les attaques contre les Touaregs et d'autres personnes à la peau plus claire.

L'armée malienne, dominée par la junte militaire qui a renversé le président démocratiquement élu Amadou Toumani Touré en mars 2012, continue d'exercer une très grande influence sur la vie politique.

Les soldats maliens se rendent responsables d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées et d'actes de torture. En septembre, à Diabali, à 400 kilomètres au nord-est de Bamako, un groupe de 16 prédicateurs musulmans, des citoyens maliens et mauritaniens, ont été arrêtés, puis exécutés par l'armée malienne.

« Les soldats maliens bénéficient d'une impunité totale. Nous craignons que leur participation à une intervention armée dans le nord ne donne lieu à de nouvelles violations, sur fond de représailles et de vengeance », a expliqué Salvatore Saguès.

Amnesty International invite également l'ONU à se préparer à une aggravation de la crise des réfugiés. Le conflit a déjà déplacé près de 400 000 personnes, ce qui se traduit par un flux de réfugiés vers les pays limitrophes peu préparés à les protéger, dont certains sont en pleine crise humanitaire en raison de la pénurie alimentaire que connaît la région.